

SANTE-EPS

1/ Quelques données pour bien comprendre les enjeux.

L'Education physique et sportive, discipline d'enseignement obligatoire à l'école en France depuis la loi du 27 janvier 1880, intègre dans ses missions prioritaires depuis le XIXème siècle l'éducation à la santé. La notion même de santé est en constante évolution, elle est définie dans le préambule de la constitution de OMS (organisation Mondiale de la Santé) comme : « *un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ...* » et constitue ... « *l'un des droits fondamentaux de tout être humain,...* ». Ancré dans un processus de transformations permanent, la notion est aujourd'hui soumise à une évolution de sa définition initiale, sous l'effet des co-déterminants de la santé : En France, le Haut Conseil de la santé publique identifie trois classes de facteurs déterminants :

- « Le système de soins et de prévention médicalisée
- Les déterminants socio-économiques (éducation, conditions de travail, âge de la retraite ; ...etc.),
- Les comportements de santé (consommation de tabac et d'alcool, nutrition etc.).

La notion de santé est donc devenue à la fois un révélateur social et un véritable marqueur sociétal. Ainsi les trajectoires diachroniques, éducation-santé, forment pour l'EPS un défi professionnel complexe que la période récente a exacerbé.

Cependant rien n'est clairement défini dans l'Education nationale pour permettre aux enseignants d'EPS de mettre en œuvre une politique attentive à la santé publique, au-delà des objectifs fixés par les programmes nationaux. Pourtant la communauté scientifique met à disposition de chacune et de chacun deux notions pour attester de la santé et pour contribuer au développement des facteurs individuels qui la déterminent.

- **L'activité physique** est définie par l'INSERM et les organismes scientifiques comme : « *Tout mouvement produit par la contraction des muscles squelettiques entraînant une augmentation de la dépense énergétique au-dessus de la dépense de repos* ». Les données scientifiques concernant l'activité physique sont disponibles et permettent de repérer chez tout individu son niveau d'activité physique : NAP. Les données produites commencent à s'accumuler grâce aux organismes nationaux de suivi, Santé publique France, ANSES, INSERM, ONAPS, etc, et si elles détaillent de manière très précise des enquêtes sur les jeunes populations françaises, enquête ESTEBAN (ANSES 2015), et européenne avec Eurobaromètre (2010), HELENA (2010) (HBSC 2012), elles ne prennent pas en considération la seconde notion qui permet scientifiquement d'être corrélée à celle de santé : la notion de condition physique.

Une communauté scientifique internationale **atteste du lien entre santé et condition physique**. Dès 2008 il est établi, que « La condition physique » est une composante majeure de la santé chez l'enfant et l'adolescent (Ortega et al, 2008). Elle est évaluable au moyen de tests de capacité. Pour Heyward . « *Elle regroupe*

l'endurance cardiorespiratoire, la souplesse, la force et l'agilité » (Heyward et al. 1991) .Pour le Conseil de l'Europe dans le cas d'EUROFIT (1981,1983, 1987) « *Elle s'appréhende à travers la capacité cardio-respiratoire, la force et l'endurance musculaire, la vitesse, la souplesse et l'agilité.* »En 2014 une étude française sur 1851 élèves de 11 à 15 ans de l'Île de France conduite par quatre chercheurs, confirme les données disponibles : « La condition physique des collégiens résidant dans la région Île-de-France est relativement faible comparée aux normes européennes existantes ». Elle signale l'urgence d'agir. Cette recherche témoigne que ce travail de recherche peut être conduit en milieu scolaire.¹

En 2016, face au constat de la fédération française de cardiologie (FFC) 2016 s'appuyant sur la meta-recherche internationale de Grant Tomkinson ²« *depuis 40 ans, les enfants ont perdu près de 25% de leur capacité cardio-vasculaire* ».La FFC témoigne d'illustrations significatives : « *la performance moyenne au 600m des collégiens serait passée de trois min en 1971 à quatre minutes en 2013* ». Il paraît donc urgent qu'une politique publique nationale soit mise en place.

Aujourd'hui, d'une part les scientifiques ont établi à la fois un constat alarmant mais également des possibilités réelles d'investigation et d'action en milieu scolaire. D'autre part, quelques équipes académiques particulièrement vigilantes en matière de santé, se préoccupent d'une mise en place d'enquêtes régulières sur la situation de la santé de nos 12 millions d'élèves. (JP Barrué et all,2021³). Un pilotage local d'étude et d'action serait le bienvenu.

2/ Académie de Limoges : une initiative locale en EPS

L'inactivité physique et la sédentarité sont désormais considérées par l'OMS comme le principal facteur de morbidité évitable dans le monde, il est important que l'éducation nationale, et l'EPS en particulier, puisse promouvoir cette politique publique et faire des propositions pour assurer une homogénéité des mises en œuvre, donner des repères fiables, construire un modèle de développement plus pérenne et éviter les inégalités territoriales.

Notre discipline est en effet directement concernée par ces évolutions qui interrogent l'exercice de nos métiers et nous incitent à éveiller les esprits (élèves, parents, encadrement), favoriser les prises de consciences, mieux repérer les besoins et repenser l'adaptation nécessaire de nos contenus.

L'Académie de Limoges a souhaité se mobiliser et faire de ce sujet un axe fort de développement professionnel. Pour ce faire, deux groupes académiques : « [santé-condition physique](#) » et « [santé-bien être](#) », travaillent depuis décembre 2021 à la construction de ressources à l'attention des enseignants d'EPS. Ils ont été

¹ Vanhelst ,J, Czaplicki, G Laurence Kern,L, Mikulovic, J, (2014) Evaluation de la condition physique des adolescents dans la région île-de-france : comparaison avec les normes européennes. Revue STAPS n° 106 | pages 87 à 96. Bruxelles, Ed° De Boeck

² Worldwide variation in children's fitness performance, Journal of Sports Sciences, Octobre 2006

³ Barrué, J-P (2021). Rapport au Ministre « Le développement de la pratique physique et du sport à l'école ». rapport en attente de parution.

accompagnés en cela par le médecin de la DRAJES et un chercheur du laboratoire Havae de l'université de Limoges. Dès la rentrée 2021, ils ont été en mesure de proposer des formations dédiées aux deux thématiques ainsi que des ressources permettant de développer des contenus.

Plus précisément, sur le volet de la condition physique, les ressources proposées comportent 4 volets :

- Un questionnaire activité physique/sédentarité ;
- des tests de condition physique étape 1 ;
- des tests étape 2 pour ceux qui souhaitent affiner le bilan ;
- des propositions innovantes de remédiations (en projet pour 2022).

Chaque enseignant peut se saisir de cet important sujet en utilisant les outils proposés pour affiner les diagnostics des ressources de leurs élèves et mieux adapter les contenus d'enseignement, soit en proposant des séquences dédiées aux remédiations, soit en complétant d'éléments de gestion de sa vie physique les leçons et séquences d'une APSA support programmée.

Le projet Académique s'adresse à tous les niveaux d'enseignement, avec une focale sur les niveaux 6^{ème} et 2^{nde} pour identifier les profils en début de parcours collège et lycée permettant d'accompagner la formation et de faire des suivis de cohorte. Le niveau 5^{ème} est également intéressant pour construire les parcours de formation du cycle 4 à partir d'éléments tangibles. Ces tests de condition physique portent un triple enjeu :

- de prise de conscience par les élèves et leur famille du niveau de ressources disponibles et des liens avec leur santé, pour être plus actifs dans leur processus de développement ;
- d'identification des besoins de chacun de nos élèves pour préciser des profils et adapter nos contenus ;
- de positionnement de notre discipline proposant des évaluations sur l'ensemble du territoire national, des suivis de cohortes sur un sujet préoccupant, une meilleure visibilité des objectifs généraux de l'EPS.

A l'échelle académique, la profession s'est emparée largement depuis la rentrée 2021 de ces ressources et outils, un réel état des lieux de la situation pourra donc être fait afin de penser ensemble l'ajustement nécessaire des contenus d'enseignement. Le prolongement de cette démarche au niveau nationale permettrait d'inscrire ce travail collaboratif, né d'un besoin exprimé par les enseignants eux-mêmes, dans une dynamique vertueuse mêlant sciences, éducation et politiques publiques.

Les membres des deux groupes ressources de l'Académie de Limoges